

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Baume PURALIA coussinet et truffe

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Baume PURALIA coussinet et truffe
Code du produit	805900204

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	UKAL ELEVAGE Parc économique de la Sauer 2 rue de l'Etang 67360 ESCHBACH FRANCE Tel: +33 3 88 07 40 15 e-mail: ukalel@ukal.com
---	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence	+41 44 251 66 66 (Tox Center, Germany) 24h-Notruf: +41 44 251 51 51 +33 3 83 22 50 50 (Tox Center, France, 24h/24h) +32 070 245 245 (Tox Center, Belgium, 24h/24h)
Date de révision	26.10.2024

Version	001
---------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	La substance ou le mélange ne sont pas classés.
---	---

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
2.2. Éléments d'étiquetage	
Mention d'avertissement	-
Mentions de danger	Aucun(e).
Conseils de prudence	Aucun(e).
Informations supplémentaires	Aucun(e).
Identificateur de produit	Non demandé.
2.3. Autres dangers	Aucun(e).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Mélange

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses	Sur la base des connaissances actuelles, il n'y a pas d'ingrédients supplémentaires qui sont classés ou contribuer à la classification et n'a pas besoin d'être poursuivi dans cette section.
------------------------------	---

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Pas de précautions spéciales.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon par précaution.
Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Ce produit ne contient aucune substance dangereuse pour la santé, en concentrations qui exigent de la prendre en compte.
---	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.
---	--------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
----------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit.
---	--------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Eviter le contact avec des agents oxydants. Produits de combustion : fumée, CO, CO2 De l'acroléine peut se former à hautes températures
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, isoler rapidement la scène en évacuant toutes les personnes aux alentours de l'incident. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire indépendant avec la partie du visage entière en mode pression positive. Les vêtements des pompiers, conformément au standard européen EN 469, procurera un niveau élémentaire de protection contre les incidents chimiques
--	--

Méthodes particulières d'intervention	Pas de précautions spéciales.
--	-------------------------------

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Mêmes mesures de sécurité qu'avec les produits chimiques. Ne pas toucher ou marcher sur du matériel scindé. Porter un équipement de protection individuel approprié.
---------------------------------	--

Pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
-----------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter la propagation du produit sur les routes et les voies de canalisation en utilisant du sable, de la terre ou des matériaux appropriés
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Petite quantité : Stopper la fuite si ce n'est pas un risque. Retirez le récipient de la zone. Diluez le produit avec de l'eau et absorbez-le si le produit est soluble dans l'eau. Alternativement, ou si le produit n'est pas soluble dans l'eau, absorbez avec un matériau sec et inerte et éliminez-le comme indiqué. Grande quantité : Stopper la fuite si elle n'est pas risquée. Retirez le récipient de la zone. Prévenir la propagation dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces clos. Faites traiter les matières déversées ou éliminez-les comme
---	--

prescrit avec des absorbants ininflammables (sable, terre, vermiculite ou terre de diatomées).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils généraux en matière d'hygiène du travail : les mêmes précautions que pour un produit chimique. Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans les locaux où l'équipement est manipulé, stocké et transformé. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire ou de fumer. Retirez le Des vêtements et de l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles communes ou les salles à manger.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. stocker dans le container d'origine à l'abri de la lumière dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des matériaux incompatibles et de la nourriture et des boissons. Garder le container bien fermé et scellé jusqu'à utilisation. Les containers qui ont été ouverts doivent être à nouveau scellés avec précaution et laissés debout pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des containers sans étiquette. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination environnementale stocker dans le container d'origine à l'abri de la lumière dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des matériaux incompatibles et de la nourriture et des boissons. Garder le container bien fermé et scellé jusqu'à utilisation. Les containers qui ont été ouverts doivent être à nouveau scellés avec précaution et laissés debout pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des containers sans étiquette. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination environnementale

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition pas applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pratiques générales d'hygiène industrielle. laver minutieusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques et avant de manger, fumer ou d'utiliser les toilettes et à la fin de la journée de travail. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	Si une évaluation des risques l'exige, portez un ventilateur conforme aux normes correctement équipé. Le choix des ventilateurs doit être basé sur les connaissances ou les niveaux d'exposition prévus, les dangers du produit et les limites de sécurité au travail. Équipement recommandé : filtre à vapeur organique
<i>Protection des mains</i>	Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques pendant toute la durée de la manipulation d'un produit chimique Risques.
<i>Protection des yeux</i>	Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	sélectionner un équipement de protection individuel pour le corps approuvé par un spécialiste en fonction de la tâche à réaliser et des risques encourus avant de manipuler le produit
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Baume
Couleur	Jaune
Odeur	Caractéristique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	(% en solution)
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non déterminé.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	pas de test spécifique disponible relatif à la réactivité pour ce produit ou ses ingrédients
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	aucune dans les conditions normales d'utilisation et de stockage
10.4. Conditions à éviter	Les vapeurs chauffées au contact de flammes ou de surfaces chauffées au rouge, peuvent donner des produits de décomposition avec des effets alertants et irritants.
10.5. Matières incompatibles	voir section 7. Eviter le contact avec des agents oxydants
10.6. Produits de décomposition dangereux	production d'acroléine à haute température. Production de fumée et de vapeurs irritantes lorsque le produit est chauffé pour décomposition

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non toxique
Corrosion/irritation cutanée	Aucun(e).
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun(e).
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Pas toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique pour les organes cibles, exposition répétée.

Danger par aspiration	La substance ou le mélange ne doit pas être classé comme dangereux pour l'aspiration.
Expérience chez l'homme	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	Donnée non disponible.
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
12.2. Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Ne montre pas de bioaccumulation.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Les produits excédentaires et non recyclables doivent être remis à une entreprise d'élimination des déchets autorisée. Élimination conformément aux exigences de la protection de l'environnement, à la législation sur l'élimination des déchets et à toutes les autres exigences des autorités locales. hets et à toute autre exigence des autorités locales
---	--

Emballages contaminés

Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux. la génération de déchets doit être évitée ou minimisée si possible. Les emballages de déchets doivent être recyclés. L'incinération ou l'enfouissement des déchets ne doivent être envisagés que lorsque le recyclage n'est pas faisable
Code d'élimination UE : 13 08 99 déchets d'huile. La classification des déchets est soumise à l'autorité individuelle des utilisateurs
Code d'élimination UE : 13 08 99 déchets d'huile. La classification des déchets est soumise à l'autorité individuelle des utilisateurs

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Le produit ne représente aucun danger selon UN, IMO, ADR/RID et IATA/ICAO

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Non classé comme dangereux selon le règlement européen Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1. Classe de stockage 10. VOC (CH) = ---
------------------------------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.
---	--------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision	Version initiale
Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
Procédure de classification	Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	Aucun(e).
Autres informations	Sans rapport.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.